



## **PROCES-VERBAL de la réunion du comité syndical du lundi 4 mars 2024 à 9h00**

### **ETAIENT PRESENTS**

ABERLENC Christian – Saint André le Puy  
BERGER Pascal- Saint-André-Le-Puy  
EYRAUD Catherine – Marclopt  
JAY Christophe – Saint Laurent la Conche  
LAFFONT Jacques – Bellegarde en Forez  
LECLERCQ Gérard – Cuzieu  
LICTEVOUT François-Xavier - Rivas  
MEUNIER David - Bellegarde en Forez  
MORETTON Yvette – Montrond les Bains  
OULION Emmanuel-Marclopt  
PERCET Serge- Montrond les Bains  
PICARD Christian – Bellegarde en Forez  
RASCLE Jean-François – Cuzieu  
RODRIGUES Jas- Montrond les Bains

### **Absents excusés représentés**

MARCHAND Sylvain – Montrond les Bains  
ROCHETTE Georges - Montrond les Bains

### **Absents excusés**

ACHARD Jean - Saint-André-Le-Puy  
GRANJON Vincent – Cuzieu  
PHILIPPE Marie France – Rivas  
POYADE Jean-Luc – Saint Laurent la Conche

### **Secrétaire élu pour la session**

ABERLENC Christian

Le quorum (plus de la moitié des 18 membres du Comité syndical), étant atteint, la séance est ouverte.

Le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 9 janvier 2023 est adopté à l'unanimité.

### **Ordre du jour :**

1. Rapport d'Orientation Budgétaire 2024
2. Autorisation de signature de la convention de cession de Canalisation au SIVAP- Rue de Lyon sur la commune de Chazelles sur Lyon

### **1/ 24-03-01 Rapport d'orientations budgétaires 2024**

M. le Président rappelle aux membres du Comité Syndical présents, qu'en application de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, prévoit de nouvelles dispositions notamment sur le DOB. En effet, celui-ci s'effectue sur la base d'un rapport élaboré par le Président et visant à améliorer la transparence financière des collectivités territoriales.

Ce rapport doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif et fera l'objet d'un vote, d'une publication et d'une transmission en préfecture. Il permet aux membres élus d'être informés de la situation financière du SIVAP pour l'exercice précédent (2023) et pour les exercices à venir. Il permet ainsi de déterminer les choix stratégiques en termes d'investissement et de fonctionnement.

M. le Président présente donc aux membres du Comité Syndical les réalisations de l'exercice 2023 et le niveau d'endettement du syndicat pour les services de l'Eau et de l'Assainissement.

Le Rapport d'orientations Budgétaires 2024 est joint en annexe de la présente délibération.

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à se prononcer.

Ouï et délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- ☛ Actent que le Rapport d'orientations Budgétaires 2024 a été présenté à l'assemblée délibérante, tel qu'annexé,
- ☛ Chargent Monsieur le Président de lui donner la suite qu'il convient.

## 2/ 24-03-02 Autorisation de signature de la convention de cession de Canalisation au SIVAP- Rue de Lyon sur la commune de Chazelles sur Lyon

Monsieur le Président rappelle les travaux d'interconnexion entre le SIEMLY et le SIVAP réalisés courant 2023 sur la commune de Chazelles sur Lyon.

Il explique qu'il est nécessaire de passer une convention de cession de la canalisation située Rue de Lyon à Chazelles sur Lyon au SIVAP.

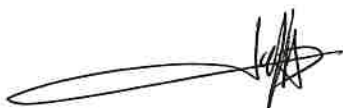
Les élus doivent autoriser le Président à signer cette convention de cession.

Ouï et délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- ☛ Autorisent Monsieur le Président à signer la convention de cession entre le SIVAP et le SIEA.

La séance est levée à 10h00.

Le Président  
M Jacques LAFFONT



Le secrétaire de séance  
M Christophe JAY

